

## Réunion de Bureau du 15 décembre 2015 à 14h30

### Procès verbal

*Etaient présents : Christine Noiville (CN), Claude Gilbert (CG) et Joëlle Busuttill  
Pascal Boireau, Claudine Franche, Jean-Christophe Gouache (par téléphone), Patrick de Kochko  
et Jean-Christophe Pagès (JCP)*

#### 1. Avancement des travaux sur les NBT

Conformément aux décisions du Bureau du 1<sup>er</sup> décembre, on dispose :

du côté du CS :

- 1 de fiches techniques ;**
- 2 d'un document synthétique sur les risques et sur la qualification d'OGM des NBT** qui sera débattu au CS du 16 décembre ;
- 3 des observations du GT du CS sur les documents fournis par les parties prenantes, qui ont été portées à la connaissance des auteurs des textes qui en disposeront.**

du côté du CEES :

- 1 des deux documents émanant des parties prenantes**, tels que revus par ces dernières ;
- 2 de deux textes juridiques émanant respectivement de Sarah Vanuxem et d'Estelle Brosset ;**
- 3 d'une note de synthèse** des différentes analyses et interprétations juridiques disponibles établie par le Secrétariat ;
- 4 de la liste de questions** établie en concertation avec le groupe de travail mis en place (qui comprend Estelle Brosset, Jean-Christophe Gouache, Guy Kastler et Sarah Vanuxem) et qui seront à débattre en séance le 16/12.

CG n'est pas très satisfait de cette méthode de travail, mise en place dans l'urgence. Les membres du CEES ont reçu un grand nombre de documents très techniques et disposé de très

peu de temps pour en prendre connaissance. Il s'inquiète dès lors des conditions du débat qui risque de ne concerner qu'une petite partie des membres.

La question de fond est peut-être de savoir si l'on doit se soumettre à l'urgence, il rappelle à ce propos que quand on met en place des conférences de citoyens on se donne le temps nécessaire.

JCP rappelle qu'il pourra intervenir pendant la séance du CEES pour répondre à des questions.

Pascal Boireau note que toutes les agences ont régulièrement des questionnements sur l'urgence, mais, c'est un fait, les ministères travaillent dans l'urgence. Peut-être faudrait-il mettre en place des groupes spécifiques à même de répondre aux urgences ?

Claudine Franche déplore que sur un enjeu aussi important, on ait un calendrier si contraint.

CN comprend les difficultés liées aux urgences mais rappelle toutefois :

- qu'on aborde là une 1<sup>ère</sup> étape du travail. Il ne s'agit pas à ce stade de produire un document définitif. Par ailleurs, elle précise qu'elle vient de recevoir un mail du MEDDE qui l'informe que l'échéance n'est plus le 11 janvier mais le 27 (et pourrait même être ultérieure).

**Dès lors, et en accord avec nos interlocuteurs au MEDDE, la réponse du HCB sera finalement transmise vers le 20 janvier<sup>1</sup>. Un document synthétique devra être rédigé en plus des documents listés supra.**

- par ailleurs, la question n'est pas de « céder à l'urgence », puisque comme le rappelle CN la décision a été prise en Bureau. Il s'agit plutôt de se demander comment le HCB peut être à l'avenir capable d'anticiper. Elle rappelle que le HCB a un rôle de prospective et de veille, force est de constater, pour l'instant, que si de nombreux pays européens ont déjà produit des documents socio-économiques et juridiques sur les NBT, le HCB, lui, n'a encore rien produit. Il faudrait conduire une réflexion sur les conditions d'une meilleure anticipation mais aussi d'une meilleure articulation CS/CEES. Le rôle du Secrétariat en la matière est fondamental.

Patrick de Kochko s'interroge sur la phase 2.

CN rappelle que le document abouti est attendu pour avril et que le groupe de travail devra être augmenté.

**En outre, une séance supplémentaire du CEES devra être prévue en mars.**

Jean-Christophe Gouache prend la parole :

---

<sup>1</sup> La date initialement prévue en réunion était le 15 janvier, le MEDDE consulté a finalement proposé un report au 20 janvier.

- s'agissant de l'urgence, il ne peut qu'aller dans le sens de Pascal Boireau : « Les ministères travaillent dans l'urgence, à nous de nous adapter » ;
- par ailleurs, il considère que l'important est de répondre aux questions qui nous sont posées, pas forcément d'élargir les débats ; Patrick de Kochko considère, lui, que le débat doit nécessairement être élargi au système agricole dans son ensemble ;
- s'agissant de la méthode, le principe du groupe de travail doit être maintenu avec 6 ou 7 contributeurs qui travaillent ensemble et restituent leurs travaux en plénière.

## **2. Point sur l'agenda et les travaux**

### **\* demandes de mise sur le marché :**

#### **dossiers culture**

- **n°28 maïs 1507x59122** (pyrale + chrysomèle) vu au CS, en cours de finalisation
- **n°83 maïs MIR604** (pyrale) : vu au CS, en cours de finalisation

#### **dossiers d'importation**

- **n°99 maïs Bt11x59122xMIR604x1507xGA21** (résistance aux insectes et aux herbicides) CS du 25 février 2016
- **n°96 coton GHB119** : CS du 16 décembre
- **n°125 maïs MON87403** avis à 3 mois, CS du 16 décembre

### **\* dossiers « confiné » CS du 17 décembre**

26 déclarations dont 2 TG ; 25 demandes d'agrément dont 2 TG  
1 dossier de production industrielle

### **\* Rapport de surveillance de culture du MON 810 en Europe en 2014**

- « **Nouvelles techniques** » (NT) : cf point 1.

#### **- saisine sur les moustiques GM**

Le CS a identifié les experts. Ceux-ci se réuniront à la Fondation des Treilles fin février avec du côté du CEES, Bénédicte Bonzi, Sarah Vanuxem ainsi que Claude Gilbert et Jean-Luc Pujol.

#### **- saisine socio-éco**

L'appel à candidatures vient d'être lancé.

**La validation de la composition du groupe de travail sera à l'ordre du jour du Bureau de janvier.**

#### **- Recommandations génériques**

CN rappelle que la rédaction d'une recommandation générique pour le maïs Bt est en cours, cette « recommandation » ne sera pas utilisée comme telle, mais comme élément d'information.

**La question sera à l'ordre du jour d'une séance du CEES à prévoir en mars.**

#### **- Groupe éthique**

A l'ordre du jour du CEES du 16 février.

### **3. Validation de la composition du GT CS sur la Saisine « Moustiques »**

Les membres pressentis, à l'exclusion de Pascal Boireau et de JCP, sont extérieurs au HCB. Pascal Boireau précise que c'était nécessaire pour couvrir tous les champs disciplinaires requis. Il n'a pas été procédé à un appel à candidatures. Il signale par ailleurs que la plupart des experts ciblés ont accepté d'être membre du groupe de travail, nombre d'entre eux ayant d'ailleurs déjà entrepris des travaux sur ces thématiques.

Rapporteur : Jean-Christophe Pagès

Coordinatrice : Catherine Golstein

**Jérémy Bouyer** CIRAD Ecologie et contrôle des vecteurs (Ethiopie)

**Pascal Boireau** Anses - HCB Vice-président du Comité scientifique du HCB, Directeur du Laboratoire de santé animale de l'Anses

**Catherine Bourguin** Institut Pasteur de Paris Unité Génétique Fonctionnelle des Maladies Infectieuses -CNRS URA 3012

**Fabrice Chandre** CNEV (Le Centre National d'Expertise sur les Vecteurs) et IRD Directeur CNEV

**Jérémie Gilles** FAO-AIEA Chef de la section moustiques du laboratoire FAO-AIEA Insect Pest Control à Vienne

**Christophe Lagneau** EID Méditerranée : Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen (EID-Med) Directeur recherche & développement (sous réserve)

**Eric Marois** Université de Strasbourg, IBMC Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes (RID)

**Kenneth Vernick** Institut Pasteur de Paris Genetics and Genomics of Insect Vectors - CNRS URA3012

**Mylène Weill** Université Montpellier 2 - CNRS Directeur de recherche CNRS Evolution, Vecteurs, Adaptation et Symbioses

**Le Bureau valide la composition de ce groupe de travail.**

Côté CEES, un appel à candidatures a été lancé, et **le Bureau de janvier sera invité à se prononcer sur la composition du groupe de travail issu du CEES** invité à traiter la saisine « Moustiques ».

#### **4. Mise en place éventuelle d'un « *Fil d'actualités* »**

CN informe les membres du Bureau de l'arrivée, en janvier 2016, de Jean-Luc Pujol, recruté comme « délégué à la veille scientifique et à la prospective », le MINAGRI ayant bien voulu accorder au HCB le bénéfice d'une nouvelle mise à disposition gracieuse.

La question de la reconduction du *Fil d'actualités* va dès lors se poser. CN rappelle que si ce *Fil d'actualités* a donné lieu à des critiques vigoureuses, certains membres, du CS notamment, considèrent qu'il constituait un accès à l'information très utile.

**Il sera demandé à Jean-Luc Pujol de bien vouloir faire une note, listant les avantages et les inconvénients des scénarii envisageables en la matière.**

#### **5. Colloque socio-éco du 6 octobre 2016**

L'idée est de rendre visibles les travaux conduits dans le cadre de la saisine socio-éco et de mettre en perspective l'avis produit par le HCB en juin avec ce qui est fait ailleurs en Europe. Le pré-programme établi, que CN présente rapidement, est soumis aux membres du Bureau pour discussion.

Patrick de Kochko souligne d'emblée l'absence de parties prenantes et de membres du CEES. CN note qu'on pourrait en effet envisager une table ronde avec des parties prenantes pour avoir un vrai débat sur ces questions.

Jean-Christophe Gouache comprend tout à fait la logique pédagogique du 1<sup>er</sup> bloc proposé, est intéressé par l'approche européenne évoquée dans le point 2 mais s'interroge sur la pertinence d'une intervention sur les données ; enfin, pour ce qui est du 3<sup>e</sup> bloc proposé, il lui semble assez difficile d'évaluer l'impact de quelque chose qui n'a pas existé.

Claudine Franche s'interroge elle sur le choix de l'Allemagne et de la Hollande.

CN précise que ces deux pays ont bien avancé sur les 7 motifs et suggère que le papier produit par Herrero soit transmis pour information aux membres du Bureau.

Patrick de Kochko s'interroge sur l'ouverture du colloque. Il fait par ailleurs remarquer que « l'évaluation *problem-based* » prévue pour 12h05 ne peut pas constituer ou pas encore « l'approche du HCB » car pas débattu par le CEES et CN en convient. Sur la première partie de la question, elle précise que le colloque sera largement ouvert à l'international, à la communauté universitaire et institutionnelle

**En conclusion, CN note qu'il convient de repenser les interventions proposées à 12h05, à 16h30 et à 17h15 et de préciser le projet d'intervention sur les données prévu de 14h30 à 15h30.**

**Un point est prévu au prochain Bureau.**

## 6. Mise en place éventuelle d'une démarche qualité pour le HCB (sous réserve)

Ce point est reporté à janvier. Pascal Boireau rédigera à l'attention des membres du Bureau une note présentant la démarche.

## 7. Questions diverses

### - Rapport d'activité du HCB :

En réponse à une demande de Pascal Boireau, CN explique que le « Rapport d'activité 2015 » est en cours de rédaction. Il sera envoyé à tous les membres sous format PDF mi-mars, qui seront invités à faire parvenir au HCB leurs demandes de modification, et soumis au vote de l'assemblée plénière le 6 avril. Il faudra dès lors décider si l'on en souhaite ou non une version papier. **Les membres du Bureau concluent d'ores et déjà à la nécessité d'une version (ne serait-ce qu'une synthèse) en anglais.**

### - Constitution du GT sur les NBT :

CN revient ensuite sur la constitution du GT sur les NBT.

Pour diverses raisons partiellement imputables au délai contraint dans lequel la constitution de ce groupe a dû être réalisée, la procédure qui avait été actée par le Bureau n'a pas été respectée (les envois successifs du PV du Bureau du 1<sup>er</sup> décembre, puis d'un relevé de décisions et enfin d'un nouveau relevé de décisions consignent les erreurs commises par l'équipe). Les responsabilités sont plurielles, chacun reconnaît que l'on a « cafouillé » dans une situation d'urgence et qu'il convient d'être très vigilant à l'avenir.

Au-delà de la procédure, CN souhaite se saisir de cet incident regrettable pour déplorer que la nomination d'un membre au GT ait conduit Patrick de Kochko à « étiqueter » ce dernier et, cette personne ayant déjà été approchée par le président du CEES et ayant déjà donné son accord, à demander que sa nomination soit contrebalancée par celle d'un autre membre. Jean-Christophe Gouache appuie le propos de CN. Cette dernière rappelle qu'il est indispensable que les groupes de travail mis en place par le CEES soient représentatifs de la diversité des membres du CEES et que l'on ne doit pas procéder dans une logique de « camp contre camp » même si un équilibre des sensibilités doit évidemment être recherché.

Patrick de Kochko fait observer que cet « incident » n'aurait pas eu lieu si, comme le prévoyait la procédure actée le 1<sup>er</sup> décembre, il avait été destinataire des propositions de nomination. Il précise qu'il n'a pas « étiqueté » la personne proposée mais que l'organisation que représente cette personne s'est clairement « auto-étiquetée » pendant les premières années du premier mandat du HCB jusqu'à sa démission, et qu'en cela l'équilibre des sensibilités risquait de ne pas

être respecté. A cet égard, CN rappelle la nécessaire concertation entre le président et les deux vice-présidents.

Pour la suite, Il conviendra d'identifier lors de la séance du 16 décembre, les deux ou trois personnes qui pourraient utilement rejoindre ce groupe de travail, après coordination avec les deux VP, un groupe pourra *in fine* être soumis à la validation du Bureau. Les membres de ce groupe travailleront par téléphone et par mail.